

# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

**AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS**  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

**I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender**

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

**II- Quittance / Receipt**

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

010703014654801135611

Fait à Maroua, le 09/06/2016  
Done at

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
THE GENERAL MANAGER

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: [www.pridesoft.arp.cm/cne](http://www.pridesoft.arp.cm/cne) SMS: 695539718 Site web: [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

Le CNE  
ELECTRONIQUE  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

<

Accès Facile  
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION	02	SANTE PUBLIQUE	01	SOCIAL	02
GOVERNANCE PUBLIQUE	01	RURAL	01	INFRASTRUCTURE	02
ADMINISTRATION	01				

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)



à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016 DU 22/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOK1 DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DU DEPARTEMENT DULOGONE ET CHARI
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	12-10-2016

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">036-003/ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°036-003/ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016 OF 29 <sup>TH</sup> SEPTEMBER 2016 EMERGENCY PROCEDURE FOR BUILDING WORKS OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN THIOU, KALFOU MAYO DANAY DIVISION FAR NORTH REGION. FINANCE: GENERAL STAFFING DECENTRALIZATION FISCAL YEAR 2016
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-10-2016

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">036-003/AAONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036-003/AAONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 29 SEPTEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ A THIOU, DANS LA COMMUNE DE KALFOU -REGION DE L'EXTRÊME NORD FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION. EXERCICE 2016.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-10-2016

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">037-004/AONO/PR/MINVIAP/DREN/CRPM-TBEC/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°37-004/AONO/PR/MINVIAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 29 SEPTEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PERCEPTION DE GOULFEY (PHASE 1). DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFI AUTORISATION DE DEPENSE : N° 1R01697
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-10-2016

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">37 004/ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°37 004 /ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016 OF 29TH SEPTEMBER 2016 EMERGENCY PROCEDURE FOR BUILDING WORKS OF GOULFEY'S PERCEPTION (STEP 1) IN THE LOGONE AND CHARI DIVISION, FAR NORTH REGION. FINANCE: MINFI PIB FISCALYEAR 2016 SPENDING AUTHORITY N°IR01697
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	18-10-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

**Reference** [007/AONO/MIDIMA/CIPM- TBEC /2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MIDIMA/CIPM- TBEC /2016 DU 10/10/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MIDIMA A MOKOLO, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 31-10-2016

**7**

**Reference** [007/AONO/MIDIMA/CIPM- TBEC/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 007/AONO/MIDIMA/CIPM- TBEC/2016 OF 10/10/2016 IN EMERGENCY PROCEDURES FOR THE CONSTRUCTION OF THE HEADQUARTERS BUILDING OF MIDIMA MOKOLO, MAYO-TSANAGA, DIVISION, FAR NORTH REGION

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 31-10-2016

**8**

**Reference** [06/AONO/C-TOK/CIPM-PI/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/AONO/C-TOK/CIPM-PI/2016 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE (PHASE 1)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 05-10-2016

**9**

**Reference** [08/AONO/C-TOK/CIPM-PI/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/AONO/C-TOK/CIPM-PI/2016 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REALISATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 05-10-2016

**10**

**Reference** [009/AONR/MIDIMA/CIPM-SPI/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°009/AONR/MIDIMA/CIPM-SPI/2016 DU 12 OCTOBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DÉTAILLÉE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RETENUES D'EAU (MABOUDJI ET TCHEVI) DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD/CAMEROUN

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 03-11-2016

**11**

**Reference** [040/AONO/DRMINMAP-ES/CRPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°040/AONO/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 DU 11 OCTOBRE 2016 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE KENTZOU.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 03-11-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**12**

**Reference** [041/AONO/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 du 11 octobre 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°041/AONO/DRMINMAPES/CRPM/2016DU 11 OCTOBRE 2016POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEQUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ETQUATRE (04) BLOCS LATRINES DANSCERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE KENTZOUFINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE KENTZOU, EXERCICE 2016

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 04-11-2016

**13**

**Reference** [042/AONO/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 du 12 octobre 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCÉDURE D'URGENCE N°042/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 12 OCTOBRE 2016POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGOAP DANS LACOMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 04-11-2016

**14**

**Reference** [043/AONO/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 du 13 octobre 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°043/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 13 OCTOBRE 2016POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NTSIMBOU ET MBAME II, COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 08-11-2016

**15**

**Reference** [N°03/LIR/CUB/CLSBERT/CIPM/2016 DU 13 OCTOBRE 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA LETTRE D'INVITATION RESTREINT N° 03/LIR/CUB/CLSBERT/CIPM/2016 DU 13 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LATRINES DANS LES ECOLES U LES LIEUX PUBLICS DE LA VILLE DEBERTOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS C2D URBAIN CONVENTION N°CCM 1274 01 M

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 02-11-2016

**16**

**Reference** [N°037/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 10 OCT 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°37/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING GROS PORTEURS AVEC UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC LATRINE À QUATRE (04) COMPARTIMENTS À NTAM CARREFOUR DANS LA COMMUNE DENGYOULA, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 03-11-2016

**17**

**Reference** [001 /DC/CA-YDE 5 /CIPM DU 07/10/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/CA-YDE 5 /CIPM DU 07/10/2016 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5 LANCE UNE CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5,

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-10-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**18**

**Reference** [001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016 DU 12/10/2016, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) SCANWATER DE LA VILLE D'ENDOM DANS LA COMMUNE D'ENDOM; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 26-10-2016

**19**

**Reference** [001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016 DU 12/10/2016, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) SCANWATER DE LA VILLE D'ENDOM DANS LA COMMUNE D'ENDOM; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 26-10-2016

**20**

**Reference** [003/DC/DDMAP-MK/CDPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 14 OCTOBRE 2016 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU DE LA DDMINEPAT DU MBAM ET KIM A NTUI MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL MINEPAT MBAM ET KIM FINANCEMENT :BIP, EXERCICE 2016.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 02-11-2016

**21**

**Reference** [005/MIDIMA/DG/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION D'ATTRIBUTION N°005/MIDIMA/DG/2016 DU 22/09/2016PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°007/LC/MIDIMA/CIPM-TAI/2016 PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MIDIMA/C1PM-TAI/2016 DU 16 AOÛT 2016. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SIX (06) BIEFS EN PIERRES MAÇONNÉES DANS LES COMMUNES DE MOKOLO ET DE KOZA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊMENORD/CAMEROUN.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**22**

**Reference** [16/006/UMa/R/SG/DIPD/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°016/006/UMa/R/SG/DIPD/2016 DU 30/09/2016PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**23**

**Reference** [16/005/UMa/R/SG/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°16/005/UMa/R/SG/DIPD/2016 DU 30/09/2016PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**24**

<b>Reference</b>	<a href="#">046 011/D/PR/MINMAP/SG/DREN/MINMAP/SMI/BSMA/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION N°046 011/D/PR/MINMAP/SG/DREN/MINMAP/SMI/BSMA/2016 DU 28 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2016 DU 17 JUIN 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAHEL VERT DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A

**25**

<b>Reference</b>	<a href="#">020/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°020/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2016 DU 13 SEPT. 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 017/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LA CRÉATION D'UNE CEINTURE VERTE DANS LA VILLE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.
<b>Nature de prestation</b>	N/A
<b>Date de cloture</b>	N/A



## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU LOGONE & CHARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONE ET CHARI/2016 DU 22/09/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOK1 DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DU DEPARTEMENT DULOGONE ET CHARI**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU LOGONE ET CHARI, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de BLANGOUA, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de KOK 1.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

Les fondations ;

Les maçonneries et élévation ;

La charpente - la couverture ;

Les menuiseries métalliques ;

Les menuiseries bois ; L'électricité ;

La peinture ; L

es VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) en investissement, Exercice 2016. : ; ? Montant prévisionnel TTC; **21 000 000 (vingt et un millions) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés **par le budget de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) en investissement, Exercice 2016**. Montant prévisionnel TTC; 21 000 000 (vingt et un millions) Francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré **à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI à KOUSSERI**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement soit à la Recette Municipale de BLANGOUA, soit à la Recette des Rnances de KOUSSERI, de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et **retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI à KOUSSERI**, dès publication du présent avis, **sur présentation d'une quittance attestant le versement soit à la Recette Municipale de BLANGOUA, soit à la Recette des Rnances de KOUSSERI, de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI (Secrétariat du Délégué), au plus tard le 12/10/2016 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°010/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOGONEETCHARI/2016 DU 22/09/2016,**

**EN PROCEDURE D'URGENCE,**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE**

**A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOK1 DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA,**

**DEPARTEMENT DU  
LOGONE ET CHARI**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **deux (02) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel soit **QUATRE CENT VINGT MILLE** (420 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, le 12/10/2016 à 14 HEURES précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOGONE et CHARI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### Offre Administrative

Absence d'une pièce administrative ;

Pièce falsifiée;

Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

#### Offre technique

Offre technique incomplète ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### Offre Financière

Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

NB:Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

La capacité financière Oui/Non

Les références de l'Entreprise Oui/Non

Le personnel d'encadrement Oui/Non

Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

l'offre administrative sera jugée conforme ;

l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOGONE et CHARI, aux numéros de téléphones : 222 4140 48/ 675 129001, soit de la Commune de BLANGOUA

*MAROUA le 22 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***WANSO François***

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°036-003/ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016 OF  
29<sup>TH</sup> SEPTEMBER 2016 EMERGENCY PROCEDURE FOR BUILDING WORKS OF AN INTEGRATED HEALTH  
CENTRE IN THIOU, KALFOU MAYO DANAY DIVISION FAR NORTH REGION. FINANCE: GENERAL  
STAFFING DECENTRALIZATION FISCAL YEAR 2016**

**FINANCING**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

On The Minister of Public Health's behalf, Foreman, The Public Contracts' Regional Delegate for The Far North Region, Contracting Authority, launches an Open National Invitation to Tender for building works of an integrated health centre in THIOU on the behalf of the Mayor KALFOU of Mayo Danay Division far North Region. This Invitation to Tender consists of two concerns.

## 2. Nature of services

The allowances involve the following tasks inter alia:

Preparatory works;

Excavations;

Foundations;

Inclination masonry;

Roofing framework;

Metal fittings;

Woodworks;

Sanitary plumbing;

Wiring;

Surface coating;

Road maintenance and diverse Networks.

**3. Estimated cost**

As far as works are concerned, an estimated amount of fifty million **(50,000,000) CFA F** is allocated for each contract by the general staffing decentralization of the Fiscal Year 2016.

**4. allotment**

N/A

**5. Participation and origin**

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after a deep and objective appraisal of their application files

**6. Financing**

As far as works are concerned, an estimated amount of fifty million **(50,000,000) CFA F** is allocated for each contract by the general staffing decentralization of the Fiscal Year 2016.

**7. Consultation of tender file**

The tender file may be consulted upon publication of this notification, during working hours, at The Regional Delegation of the Public Contracts for the Far North in Maroua, precisely at The Tenders unit located beside the Sub-Divisional office of Maroua (second floor of the mini show quarter of Domayo), Tel / Fax : 222 29 31 78.

**8. Acquisition of tender file**

The tender file may be acquired at the Tenders Unit located beside the Sub-Divisional office of Maroua 1er (second floor of the mini show quarter of Domayo), Tel/Fax : 222 29 31 78 , upon publication of this invitation to tender and submission of a receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of **CFA F Fifty thousand (50, 000) into the Maroua Finance Collectorship** . This amount represents the file's fee purchase.

**9. Submission of bids**

Seven copies of each tender application written either in English or in French; viz one (01) original document and six (06) copies labeled as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in a sealed envelope against a receipt at the Regional Delegation of the Far North Region at comice, Maroua (Domayo), Tenders Unit, located beside the Sub-Divisional office of Maroua 1er (second floor of the mini show quarter of Domayo) by 18 th octobre 2016 at 9.00 am (local time). Tel/ Fax: 222 293 178. They should bear the following:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER  
N° 036-003/ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016 OF 29<sup>TH</sup> SEPTEMBER 2016**

**EMERGENCY PROCEDURE**

**FOR BUILDING WORKS OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN THIOU IN KALFOU**

**MAYO DANAY DIVISION FAR NORTH REGION.**

**FINANCE: GENERAL STAFFING DECENTRALISATION FISCAL YEAR 2016**

**DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS"**



## 10. Delivery deadline

The execution deadline sets by the Project Owner **is five (5) months**. This period includes the Rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of Works' notification; signing's date of the contract.

## 11. Bid bond

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and which the list features in Document 12 of the tender file, and valid for **thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline**. The deposit's amount standsat one million **(1,000,000) CFA F**.

## 12. Admissibility of bids

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and which the list features in Document 12 of the tender file, and valid for **thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline**. The deposit's amount standsat one million **(1,000,000) CFA F**. Least they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an admimstrative authority in keeping with the requirements ofthe special tender regulation. They must dated less than three (3) months and valid on the day of the tender disclosure.

## 13. Opening of bids

Tenders disclosure will be done in one stage on 18th october 2016 at 10.00 am prompt at the meeting Hall ofthe Régional Delegation ofthe FarNorth Région in the presence of the applicants. Only them may attend the opening session or have themselves represented by aduly person of their choice (even in case of joint venture) having asound knowledge of their file.

## 14. Evluation critera

Tender evaluation will be done in three (3) stages:

**First stage:** Verification ofthe administrative file regularity.

**Second stage:** Technical appraisal ofthe administrative tender attested as regular.

**Third stage:** Verification of the fmancial offer of those companies whose the tender files have been previousiy admitted as far as technical and administrative stages are concerned.

The tenders evaluation criteria are the followings:

### Eliminatry criteria

#### Administrative documents

Incomplete or non-compliantadministrative file

False declaration or forged document

#### Technical proposal

Incomplete or non-compliantfile

False declarationor forged document

The turnover of at least fifty millions (50,000.000) CFA Ffor the last three (3) years in Building and Public Works sector.

Failure to show proof as the principal foreman of a building site, in buildings' construction over the last three (3)years.

Absence in the technical proposai of a column indicating the organization, planning and understanding ofthe project.

Failure to score at least twenty-two (22) essential criteria over thirty-one (31).

## Financial offer

Incomplete financial tender

Non-compliant file c)Omission of a quantified unit price ffrom theprice schedule

Absence ofprices sub-detail

## Essential criteria

Assessment of the technical proposai will be carried out on the basis of thirty-five (31) main criteria shared as follows:

Presentation based on four (4) criteria;

The company's training personnel based on four (4)criteria;

The availability of the required equipment based on seven (7) criteria;

### 15. Award

The Regional Delegation of the Public Contracts of the Far North Region, Contracting Authority grants the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed appealing with the lowest bid deemed to be and substantially in accordance with the tender file.  
The company's prefinancial references and abilities based on four (4)criteria.

### 16. Validity of bids

Applicants willbe bound by their tenders for a period of ninety **(90) days with effect firom the tender-submission deadline**

### 17. Complementary information

Some technical information may be obtained during working hours either at the Public Contracts Regional Delegation of the Far North Region located beside the Sub Divisional office of Maroua 1er (second floor of the mini show quarter of Domayo) Tel/Fax:222 29 31 78 or at The Régional Délégation of Public health at Maroua.

MAROUA le 29 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 036-003/AAONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/2016  
DU 29 SEPTEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ A THIOU, DANS LA COMMUNE DE KALFOU -REGION DE L'EXTRÊME  
NORD FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION. EXERCICE 2016.**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante lance pour le compte du Maire de la Commune de Kalfou Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré de TUIOU ; dans la Commune de KALFOU, Département du Mayo Danay,

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

Les fondations ;

Les maçonneries - élévations ;

La charpente - couverture ;

La menuiserie métallique ;

La menuiserie bois ;

La plomberie et les sanitaires ;

L'électricité ;

Le revêtement- peinture ;

Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la Dotation Générale de la Décentralisation, Exercice 2016, pour un coût estimatif de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la **Dotation Générale de la Décentralisation, Exercice 2016**, pour un coût estimatif de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres **peut être consulté** aux heures ouvrables **auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême Nord**, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous Préfecture de Maroua er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 293 178.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la cellule d'appui au lancement des appels d'offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante mille **(50 000) francs cfa auprès de la recette municipale de chaque commune.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Régionale des marchés publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1 (Comice, Domayo), Tél/Fax :222 29 31 78, au plus tard le 18 octobre 2016 à 09 Heures, heure locale et devra porter la mention;

### « APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 036-003/AONO/PR/MINMAP/ DREN/CRPM-TBEC/ 2016 DU 29 SEPTEMBRE 2016

### EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ A THIOU

DANS LA COMMUNE DE KALFOU - RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION, EXERCICE 2016.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

**Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq **(05) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1000 000 FCFA** (Un million de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1000 000 FCFA** (Un million de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un(01) temps le **18 octobre 2016 à 10 heures précises** dans la **salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics** de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Comice Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78 en présence des soumissionnaires.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

**1 ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

**2 èmeT étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

**3 ème étape** ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

Dossier incomplet;

Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ; N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » ;

Non satisfaction, au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31). 13.1.3 :

#### Offre financière

Offre financière incomplète ;

Pièces non conformes ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 31 critères essentiels cidessous : a) Présentation sur 4 critères ; b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ; c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 7 critères ; d) La méthodologie d'exécution sur 12 critères ; e) Références et

capacité de préfmancement de l'entreprise sur 4 critères.

**15. Attribution**

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90)jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Domayo, comice), Tél/Fax 222 29 31 78 ou à la Délégation Régionale de la Santé Publique à Maroua.

*MAROUA le 29 Septembre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN***

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°37-004/AONO/PR/MINVIAP/DREN/CRPM-TBEC/2016 DU 29 SEPTEMBRE 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PERCEPTION DE GOULFEY (PHASE 1). DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFI AUTORISATION DE DEPENSE : N° 1R01697**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
1R01697

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la Perception de Goulfey (Phase 1), Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

les travaux préparatoires ;

Les terrassements ;

Les fondations ; Les maçonneries - élévations ;

La charpente - couverture ;

La menuiserie métallique ;

La plomberie ;

L'électricité ;

Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINFI, Exercice 2016, Autorisation de dépense : N°1R01697, pour un coût estimatif de Cinquante Millions **(50 000 000) de Francs CFA.**

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINFI, Exercice 2016, Autorisation de dépense : N°IR01697**, pour un coût estimatif de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres **peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord Maroua**, Cellule d'appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1ER [Quartier Comice), Tél/fax 22 29 31 78 Maroua.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres **peut être obtenu à la cellule d'appui au lancement des appels d'offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er** (Comice, Domayo), Tél/Fax : 222 29 31 78, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille **(50 000) francs CFA**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, Cellule d'appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua (Quartier Comice), Tél/fax 22 2931 78 Maroua, au plus tard le 18 Octobre 2016 à 9 heures, heure locale et devra porter la mention

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° /AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TBEC/ 2016 DU 29 SEPTEMBRE 2016

### EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PERCEPTION DE GOULFEY (PHASE I),

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFI, EXERCICE 2016,

AUTORISATION DE DEPENSE : 1R01697.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

**Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA** (Un million de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA** (Un million de francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 18 Octobre 2016 à 10 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres, située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

**1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

**2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

**3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

Dossier incomplet,

Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;

N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments :

Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »,

Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

#### Offre financière

Offre financière incomplète ;

Pièces non conformes :

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié :

Absence d'unsous-détail deprix.

## Critères essentiels

l'évalLiation des offres techniques sera faite sur la base des 31 critères essentiels ci-dessous ;

Présentation sur 4 critères ;

### 15. Attribution

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et de sa capacité à mobiliser les 7 critères du Dossier d'Appel d'Offres

### 16. Durée Validité des Offres

La méthodologie d'exécution sur 12 critères; Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères. Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt dix [90] jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord Maroua, Cellule d'appui au lancement des offres sise à proximité de la Sous-Préfecture de Maroua 1er (Quartier Comice), Tél/fax 22 29 31 78 Maroua.

MAROUA le 29 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°37 004 /ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016 OF 29TH  
SEPTEMBER 2016 EMERGENCY PROCEDURE FOR BUILDING WORKS OF GOULFEY'S PERCEPTION  
(STEP 1) IN THE LOGONE AND CHARI DIVISION, FAR NORTH REGION. FINANCE: MINFI PIB FISCALYEAR  
2016 SPENDING AUTHORITY N°IR01697**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
IR01697

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

On the behalf of The Minister of Finance, The Public Contracts' Régional Delegate for The Far North Region, Contracting Authority launches an Open National Invitation to tender for building works of Goulfey's perception (step 1) in the Logone and Chari Division, Far North Region

### 2. Consistance des prestations

The allowances involve the following tasks inter alia:

Preparatory works;

Excavations;

Foundations;

Inclination masonry;

Roofing framework;

Sanitary plumbing;

Wiring;

Surface coating.

### 3. Cout Prévisionnel

As far as works are concerncd, an estimated amount of **fifty million(50,000,000)CFAF** is allocated by The Public Investment Budget of the Minister of Finances follow spending authority N°IR01697

### 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after an indepth and objective appraisal of their application files

## 6. Financement

As far as works are concerncd, an estimated amount of fifty million(50,000,000)CFAF is allocated by **The Public Investment Budget of the Minister of Finances follow spending authority N°IR01697**

## 7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the Regional Delegation of Public Contracts for The Far North Region, especially at the launching contract support unit located beside the Sub Divisional Office of Maroua 1st (second floor of the Mini- show quarter of Domayo) upon publication of this invitation to tender Tel/Fax: 22 29 31 78.

## 8. Acquisition du Dossier

The tender file may be obtained at the launching contract support unit located beside the SubDivisional Office of Maroua 1st (second floor of the Mini- show quarter of Domayo) in Maroua Tel/Fax: 22 29 31 78 **upon submission of the receipt attesting to the payment of anon-refundable sum of fifty thousand (50,000) CFA F** into the Public Treasury. This amount represents the file's fee purchase

## 9. Remises des offres

Seven copies of each tender application written either in English or in French; viz one (01) original document and six (06) copies labelled as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in asealed envelope against a receipt at the Regional Delegation of theFar North Region in Maroua, Tenders Unit, located beside the Sub-Divisional Office of Maroua 1st (second floor of the Mini show quarter of Domayo) in Maroua by 18th October 2016 at 9.00 am (local time).Tel/ Fax: 22 29 31 78. They should bear the following:

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

**N" /ONIT/PR/MINPUCO/DRFN/RTB-CBWF/2016 OF 29 SEPTEMBER 2016**

**EMERGENCY PROCEDURE**

**FOR BUILDING WORKS OF GOULFEY'S PERCEPTION (STEP1)**

**IN THE LOGONE AND CHARI DIVISION, FAR NORTH REGION.**

**FINANCE: MINFI PIB FISCAL YEAR 2016 SPENDING AUTHORITY N°1R01697  
DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS"**

**NB: Beyond the submission's deadline any tender will no longer be received**

## 10. Delai de Livraison

The execution deadline sets by the Project Owner is **four (04) months**. This period includes the Rainy seasons, weather and sonie other factors with effect from the day of works' notification; signing's date of the contract

## 11. Cautionnement Provisoire

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the list features in Document 12 of the tender file, and **valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline**. The deposit's amount stands at one million **(1,000,000) CFA F**.

## 12. Recevabilité des Offres

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the list features in Document 12 of the tender file, and valid for thirty [30] days with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at one million (1,000,000) CFA F.

Least to be rejected, should compulsory be submitted only the original and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation. They must be dated less than three [3] months and valid on the day of the tender disclosure.

## 13. Ouverture des Plis

Tenders disclosure will be done in one stage on 18th October 2016 at 10.00 am prompt at the meeting Hall of the Regional Delegation of the Far North Region in

the presence of the applicants. Only they may attend the opening session or have themselves represented by a duly mandated person of their choice (even In case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

## 14. Critères d'évaluation

Tender evaluation will be done in three (3) stages:

**First stage:** Verification of the administrative file regularity.

**Second stage:** Technical appraisal of the administrative tender attested as regular.

**Third stage:** Verification of the financial offer of those companies whose the tender files have been previously admitted as far as technical and administrative stages are concerned.

The tenders evaluation criteria are the followings:

### Eliminatory criteria

#### Administrative documents

incomplete or non-compliant administrative file

False declaration or forged document

#### Technical proposal

incomplete or non-compliant file.

False declaration or forged document.

The turnover of at least fifty million (50,000,000) CFA F for the last three (3) years in Building and Public Works sector.

Failure to show proof as the principal foreman of a building site, in buildings' construction over the last three (3) years.

Not satisfied at least 70% of the essential criteria.

## Financial offer

Incomplete financial tender

Non-compliant file

Omission of a quantified unit price from the price schedule

Absence of prices sub-detail

## ESSENTIAL CRITERIA

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of thirty-one (31) main criteria shared as follows:

Presentation based on four (4) criteria;

The company's training personnel based on four (4) criteria;

The availability of the required equipment based on seven (7) criteria;

The Regional Delegate for the Public Contracts of the Far North Region, Contracting Authority grants the contract to the applicant whose file, technically scored, assessed appealing with the lowest bid deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

The company's prefinancial references and abilities based on four (4) criteria.

## 16. Durée Validité des Offres

Applicants will be bound by their tenders for a period of **ninety (90) days with effect from the tender submission deadline.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Some technical information may be obtained during working hours at the Public Contracts Regional Delegation of The Far North Region located beside the Sub-Divisional Office of Maroua (second floor of the Mini-show quarter of Domayo) In Maroua, Tel/Fax: 22 29 31 78.

MAROUA le 29 Septembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN**

## MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/MIDIMA/CIPM- TBEC /2016 DU 10/10/2016 EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA  
MIDIMA A MOKOLO, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la MIDIMA à Mokolo, Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la MIDIMA, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de l'immeuble siège de la MIDIMA à Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux de construction de l'immeuble siège de la MIDIMA comprennent les corps d'états suivants:

l'installation de chantier ;

les travaux préliminaires ;

les terrassements et les mouvements de terre ; les fondations; les maçonneries - élévations ;

la charpente - terrasse - couverture ;

la menuiserie métallique et bois ;

les revêtements d'enduits ;

l'électricité ;

la plomberie - sanitaire ; la peinture ;

la prise en compte des aspects environnementaux ;

la remise en état des lieux.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Opérationnel de la MIDIMA, Exercice 2016 et suivant, pour un coût estimatif de Trois Cent Cinquante Trois Millions Six Cent Soixante Huit Mille Cent Cinquante Quatre **(353 668 154) Francs CFA TTC.**

#### 4. Allotissement

N/A

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de construction des ouvrages de Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par **le Budget Opérationnel de la MIDIMA, Exercice 2016 et suivant**, pour un coût estimatif de Trois Cent Cinquante Trois Millions Six Cent Soixante Huit Mille Cent Cinquante Quatre (353 668 154) Francs CFA TTC.

#### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se munir d'une clé USB neuve pour la copie de la version électronique et se faire enregistrer dans les services de la MIDIMA, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax, email...).

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent cinquante mille (**150 000**) francs CFA payable au compte CAS-ARMP auprès de l'une des douze agences de la BICEC agréées sur tout le territoire dont la liste est jointe en annexe

#### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga au plus tard le 31 OCTOBRE 2016 à 09 heures locales et devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 007/AONO/MIDIMA/CIPM-TBEC/2016 DU 10 OCTOBRE 2016  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MIDIMA AMOKOLO,**

**DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**Financement : Budget Opérationnel de la MIDIMA, Exercice 2016**

**et suivant**

**À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de dix **(10) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Sept Millions Soixante Treize mille **(7 073 000) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non produite en nombre d'exemplaires exigés et non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le nonrespect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **31 OCTOBRE 2016 à 10 heures précises** dans la salle de réunion de la MIDIMA à Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : Evaluation technique des offres administratives conformes.

3ème étape : Vérification des offres financières des Entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

Dossier incomplet ;

Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

Chiffre d'affaires dans les travaux de construction des ouvrages de Génie-Civil au cours des trois (03) dernières années inférieur à quatre cent millions (400 000 000) de Francs CFA ;

N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction des ouvrages de Génie-Civil;

Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

## Offre financière

Offre financière incomplète ;

Pièces non conformes ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix.

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels cidessous :

Présentation sur 03 critères ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;

### 15. Attribution

Le Directeur Général de la MIDIMA, Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

MAROUA le 7 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**TCHARI BOULAMA**

# MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 007/AONO/MIDIMA/CIPM- TBEC/2016 OF 10/10/2016IN  
EMERGENCY PROCEDURES FOR THE CONSTRUCTION OF THE HEADQUARTERS BUILDING OF MIDIMA  
MOKOLO, MAYO-TSANAGA, DIVISION, FAR NORTH REGION**

**FINANCING**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Subject of the invitation to tender**

The Chief executive officer of the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA) in Mokolo launches a Public National Invitation to tender for the execution of construction works of the building headquarters of the MIDIMA in Mokolo, Mayo-Tsanaga Division, Far-North Region, as follows:

## 2. Nature of services

The work of construction of the building headquarters of the MIDIMA include the following aspects:  
the site installation;

preliminary work;

earthworks and earth movcmcnts;

foundations;

masonry

blocs laying;

framing

Terrace

coverage;

metalwork's and woodworks;

the coatings;

Electricity;

plumbing

sanitary;

painting;

consideration of environmental aspects;

Refurbishment of the premises.

## 3. Estimated cost

Works, subjct of this tender, are fundcd by the Operational Budget of the MIDIMA, 2016 and followings, at an estimated cost of Three Hundred Fifty Three Million Six Hundred Sixty Eight Thousand One Hundred and Fifty Four ( **353 668 154**) CFA Francs including all taxes

## 4. allotment

N/A

## 5. Participation and origin

The participation in the present Invitation to tender is opened with terms to the Cameroonian-based Companies and Enterprises or Joint Venture, with proven experience in the construction field of Civil Engineering structures.

By this Tender Notice, interested companies are invited to provide in their offers, genuine information that will retain that which can realize the benefits after a thorough and objective assessment of his case.

## 6. Financing

Works, subject of this tender, are funded **by the Operational Budget of the MIDIMA, 2016 and followings**, at an estimated cost of Three Hundred Fifty Three Million Six Hundred Sixty Eight Thousand One Hundred and Fifty Four (353 668 154) CFA Francs including all taxes.

## 7. Consultation of tender file

Upon publication of this notice, the Bidding Documents may be consulted during working hours in the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA) Head office Secretariat in Mokolo, Mayo Tsanaga Division. Interested candidates, while withdrawing the tendered File, will have to come along with a new flash disk for the copy of the electronic version. They have to be registered in the services of the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA), by indicating their complete address (post office box, n° of telephone, fax).

## 8. Acquisition of tender file

The tender document can be obtained in the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA) Head office Secretariat in Mokolo, Mayo Tsanaga Division, on presentation of a receipt of payment of a nonrefundable sum of One Hundred And Fifty Thousand (150,000) CFA Francs considered as file purchase expenses.

Payment shall be made in any of the twelve authorized BICEC agencies in the National territory, which list is joined to the current document in appendix.

## 9. Submission of bids

Each offer, written, in French or English in seven (07) which one (01) is original and six (06) readable copies, in conformity with the regulations of the Invitation to tender File, will have to be submitted against receipt, in the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA) Head office Secretariat in Mokolo, Mayo-Tsanaga Division not later than October 31, 2016 at 09 am local time and should carry the inscription

**"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER  
N 007/ AONO / MIDIMA / CIPM-TBEC / OF 10 th October 2016,  
IN EMERGENCY PROCEDURES  
FOR THE CONSTRUCTION OF THE HEADQUARTERS BUILDING OF A THE MIDIMA MOKOLO,**

**MAYO-TSANAGA, DIVISION, FAR NORTH  
REGION Financing: 2016 Operational Budget of the MIDIMA and followings  
TO OPEN ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION"  
The offers arrived after the date and hour limits of submission will not be received.**

## 10. Delivery deadline

The maximum period of execution provided by the Client for the execution of Works is **ten (10) months**. This period includes the periods of rains, all the bad weather and various constraints and runs from the date of notification of the Service Order to begin work.

**11. Bid bond**

Each tendered will have to join to his administrative parts a bid bond (in conformity with the model joint in appendix) issued by a bank of first rate approved by the Ministry in charge of finances and whose list appears in part 12 of the tender file, an amount of Seven million Sixty Three Thousand (7,073,000) CFA Francs, and valid for thirty, and valid for (30) days beyond the original date of validity of the offers

**12. Admissibility of bids**

Each tendered will have to join to his administrative parts a bid bond (in conformity with the model joint in appendix) issued by a bank of first rate approved by the Ministry in charge of finances and whose list appears in part 12 of the tender file, an amount of Seven million Sixty Three Thousand (7,073,000) CFA Francs, and valid for thirty, and valid for (30) days beyond the original date of validity of the offers.

To avoid rejection, the other necessary administrative documents will have to be produced in originals or certified copies by the issuing authorities in accordance with the stipulations of the Particular Regulation of the Invitation to tender file.

They must not be older than three (03) months preceding the date of submission of the offers.

Any offer not produced as required in the call for Invitation to tender will be rejected, in particular the absence of the bid bond delivered by a bank of first rank approved by the Ministry in charge of finances or the non-observance of the models of the parts of the Invitation to tender File.

**13. Opening of bids**

The opening session of bids will be done in a single phase on October 31st, 2016 at 10 local time in the meeting room of the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA) in Mokolo, in the présence of the bidders. Only bidders may attend the opening session or be represented by one person (even in case of consortium) of their choice with full knowledge of the file.

**14. Evaluation criteria**

Bid evaluation will be in three (03) steps:

Step 1: Verification of compliance of the administrative file of each bidder;

Step 2; Technical Assessment of administrative compliance offerings;

Step 3: Checking of the financial offers of the Companies whose offers were recognized technically qualified and having administrative conformity.

The bid evaluation criteria are;

**Eliminatory criteria****administrative Parts**

Incomplete application;

Falsified and false documents.

**Technical Offer**

file incomplete or defective parts;

False statements, falsified or scanned documents;

Turnover in the construction of Civil Engineering works in the three (03) years less than four hundred million (400,000,000) CFA francs;

Do not have justified the realization over the past three years, as the main contractor of a construction site of Civil Engineering Works;

Non existence in the technical offer of the "organization, methodology and schedule";

Not satisfaction, at least 70% of the essential criteria.

## Financial Offer

incomplete financial offer;

non-compliant parts;

Failure in the financial offer a quantified unit price;

Absence of a detailed breakdown of prices;

Sub-retail unrealistic and erroneous price.

## Essential criteria

The evaluation of the technical bids will be made on the basis of 55 key criteria below:

Presentation on 03 criteria;

Managerial staff of the company on 15 criteria;

The site equipment to be mobilized on 12 criteria;

The Chief executive officer of the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA), Contracting Authority shall award the Contract to the tenderer whose tender, qualified technically, has been assessed the lowest bidder after audits of its price and is substantially responsive to the Bidding Documents

References and self-financing capacity of the company on 12 criteria

Tenderers are bound by their offers for a period of ninety (90) days after the deadline for the submission of tenders.

## 17. Complementary information

Further information of a technical nature may be obtained every day, during working hours, in the Mandara Mountains Development Authority (MIDIMA) Head office Secretariat in Mokolo, Mayo-Tsanaga Division

MAROUA le 10 Octobre 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TCHARI BOULAMA**

## COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/AONO/C-TOK/CIPM-PI/2016 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE (PHASE 1)**

**FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2016, le Maire de la Commune de TOKOMBERE lance un Appel d'Offres National restreint pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de ladite Municipalité

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont les suivantes : Les travaux à réaliser à la phase 1 portent essentiellement sur le gros oeuvre et plus précisément sur

Les travaux préparatoires;

Les travaux de terrassement et fondation ;

L'élévation du RDC ;

Les travaux du plancher à corps creux et les dalles pleines ;

Les escaliers ;

L'élévation de l'étage ;

La charpente ;

La couverture ;

La menuiserie bois et métallique ;

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de maîtrise d'œuvre comprennent notamment :

La Direction de l'Exécution des travaux;

L'Examen de la conformité au projet des études d'exécution ;

L'Assistance apportée lors des opérations de réception ;

Le Plan de recollement des ouvrages.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût du projet est de Quinze millions deux cent mille **(15 200 000) francs CFA.**

## 4. Allotissement

lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisés dans le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de bâtiments publics, pré sélectionnés.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres **sont financées par les ressources FEICOM/** Commune de TOKOMBERE de l'exercice 2016.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de TOKOMBERE dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de TOKOMBERE, dès publication du présent avis **contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 F (Trente mille francs) CFA payable auprès de la Recette municipale de Tokombéré.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six 6 copies scellées comme tels, devra parvenir à la Commune de Tokombéré, au plus tard le 05 octobre 2016 à 09 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°06/AONO/C-TOK/CIPM-P1/2016

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE

DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE

DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE (PHASE 1)

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux et ne saurait excéder 7 mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 304 000 FCFA (Trois cent quatre mille francs)

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 05/10/2016 à 10 Heures heure locale à la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de TOKOMBERE.

## 14. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Dossier technique incomplet ;

Dossier financier incomplet ;

Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

### LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants

Présentation générale de l'offre 05 points

Garanties financières 10 points

Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations 30 points

Moyens humains et matériels 35 points

Références de l'entreprise 20 points

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront analysées

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de TOKOMBERE aux heures ouvrables.

MAROUA le 15 Septembre 2016

Le MAIRE

**TIKIRE BOUKAR**

## COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/AONO/C-TOK/CIPM-PI/2016 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REALISATION DE DIX FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2016, le Maire de la commune de TOKOMBERE lance un appel d'offres national restreint pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de réalisation de 10 forages équipés de PMH dans certaines localités de la commune de TOKOMBERE

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les termes de références,

les localités où seront implantés les forages sont les suivantes: JILING, CES MAKILINGAI, MOUNDOUVAYA MBOKOU, EP BZOUKODOU, SERAQUA TALLA GADJI, MOLKO SARKA, TOKOMBERE TALLA NDUEL CES MAYO PLATA MADA EP CHAOULEW,

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de maîtrise d'oeuvre comprennent notamment :

La Direction de l'Exécution des travaux ;

L'Examen de la conformité au projet des études d'exécution ;

L'Assistance apportée lors des opérations de réception,

Le Plan de recollement des ouvrages

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût du projet est de Huit millions (8 000 000) francs CFA.

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisés dans le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de bâtiments publics, préselectionnés.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/Commune

## 7. Consultation du Dossier

Dans les services de la commune dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

A la commune de TOKOMBERE, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 20000 F CFA payable à la recette municipale de TOKOMBERE

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont l'original et 6 copies marquées comme tels devra parvenir à la commune de TOKOMBERE au plus tard le 05/10/2016 à 9 heures, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N°08/AONO/C-TOK/CIPM/2016**

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE**

**DES TRAVAUX DE REALISATION DE 10 FORAGES**

**DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE**

**"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 160 000 FCFA valable 30 jours au delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 160 000 FCFA valable 30 jours au delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 05/10/2016 à 10 heures par la commission interne de passation des marchés de Tokombere.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Dossier administratif incomplet;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Dossier technique incomplet ;

Dossier financier incomplet

### LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

Présentation générale de l'offre  
Garanties financières

Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations

Moyens humains et matériels  
Références de l'entreprise

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale 70 points sur 100 seront analysées.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de TOKOMBERE aux heures ouvrables.

MAROUA le 15 Septembre 2016

Le MAIRE

**TIKIRE BOUKAR**

# MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°009/AONR/MIDIMA/CIPM-SPI/2016 DU 12 OCTOBRE 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DÉTAILLÉE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RETENUES D'EAU (MABOUDJI ET TCHEVI) DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD/CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
10033 05207 07007000023 33

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la MIDIMA (Autorité Contractante), lance dans le cadre de la protection des berges de certains fleuves et la construction barrage et retenues d'eau dans la Région de EXTREME NORD, pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) détaillée du projet de construction de deux (02) retenues d'eau (MABOUDJI et TCHEVI) dans la Commune de BOURHA, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord/Cameroun.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations dont les détails sont donnés dans les Termes De Référence (TDR), consistent à évaluer les incidences directes ou indirectes des activités du projet susmentionné sur :

l'équilibre écologique de la zone d'implantation ou de toute autre région;

le cadre et la qualité de vie des populations ;

l'environnement en général. L'étude a pour objet d'apporter au Maître d'Ouvrage tous les éléments de faisabilité environnementale et d'impact social du projet. L'étude donnera lieu à plusieurs rapports à savoir celui de démarrage, le rapport provisoire et final. La consistance détaillée de ces différents documents est déclinée dans les Termes de Référence (TDR) respectifs

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de quarante six millions cinq cent sept mille cinq cents (**46 507 500**) de francs CFA.

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ci-après retenus à l'issue de l'examen de la liste des BET agréés par le Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour les études d'impact environnemental et social et agréés par le Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique pour les études de dangers et plan d'urgence

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget du MINEPAT, IMPUTATION; Compte CAA n° 10033 05207 07007000023 33, intitulé «CAA-COMITE DE SUIVI PROTECTION DES BERGES DE CERTAINS FLEUVES ET CONSTRUCTION BARRAGE ET RETENUES D'EAU EXTREME NORD»

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la MIDIMA B.P. 114 MOKOLO, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Général de la MIDIMA à Mokolo dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA payable au compte CAS ARMP domicilié à la BICEC** au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les nom du soumissionnaire et numéro de l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception au Secrétariat du Directeur Général de la MIDIMA B. P. 114 MOKOLO au plus tard le 03 NOVEMBRE 2016 à 09 heures, et devront porter la mention suivante:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N°009/AONR/MIDIMA/CIPM-SPI/2016 DU 12 OCTOBRE 2016  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (IES) DÉTAILLÉE**

**DU PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) RETENUES D'EAU (MABOUDJI ET TCHEVI)**

**DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD »  
FINANCEMENT ; Budget du MINEPAT IMPUTATION: compte CAA n° 10033 05207 07007000023 33,**

**intitulé « CAA-COMITE DE SUIVI PROTECTION DES BERGES DE CERTAINS FLEUVES**

**ET CONSTRUCTION BARRAGE ET RETENUES D'EAU EXTREME NORD »  
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois **(03) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de un million (**1 000 000) Francs CFA.**

La durée de validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après réexpiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires ou certifiés établis à titre de cautionnement provisoire ne seront pas acceptés.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en deux temps et aura lieu le 03 NOVEMBRE 2016 à 10 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIDIMA, siégeant dans la Salie de réunions de la MIDIMA (PERPREN/MIDIMA) à MOKOLO - Extrême-Nord.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Pièces administratives

Dossier incomplet

Pièce falsifiée ou non authentique ;

Absence d'agrément du MINEPDED

### Offre technique

Dossier incomplet ou non conforme ;

Absence d'agrément du MINEPDED

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux

Note technique inférieure à 75% ;

### Offre financière

Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après ;

- la soumission ;

- le Bordereau des prix ;

- le Devis Quantitatif et Estimatif ; le Sous-Détail des prix ;

Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci- dessous:

Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission sur 45 points :

Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points ;

Méthodologie sur 10 points ;

Références du BET : sur 25 points.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à soixante-quinze (75) critères essentiels sur cent (100).



## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la mieux-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires du présent Appel d'Offres National Restreint, restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Directeur Général de la MIDIMA à MOKOLO, Tel: 222 455 013 email : midiniaen@yahoo.fr, à la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières 2ème étage. Porte n°231. Immeuble Rose, MINEPAT Tél ; 222 23 36 48, Fax : 222 23 19 97, E-mail : yepmoujj@yahoo, ou à la Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local, Bâtiment Annexe 3 du MINEPAT (2 ème etage, Tél : 222 23 35 81, E-mail ; :oudoufe@yahoo.fr ).

MAROUA le 11 Octobre 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**TCHARI BOULAMA**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE  
N°040/A0N0/DRMINMAP-ES/CRPM/2016DU 11 OCTOBRE 2016POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA  
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPES A  
MOTRICITE HUMAINEDANS LA COMMUNE DE KENTZOU.**

### **FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE  
(FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le compte de la Commune de KENTZOU. relatif à l'opération susindiquée

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- le contrôle et le suivi des travaux de construction de huit (08) forages équipés de PMH dans la Commune de Kentzou suivant les normes en la matière,
- la coordination de des opérations de suivi du projet par tous les autres acteurs à travers l'organisation et l'animation des réunions de chantier,
- la production de tous les documents liées au suivi des dites prestations (rapports mensuels, procès-verbaux, ordre de services à caractère techniques etc.).

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Six millions quatre cent mille (6 400 000) francs CFA.

### **4. Allotissement**

sans objet.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine.

### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget FEICOM / COMMUNE DE KENTZOU.

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis.

### **8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de KENTZOU.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plus tard le 3/11/2016 à 10H Heures et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

n°040/AONO/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 du 11 octobre 2016

Pour le contrôle technique et (a surveillance des travaux de construction de de huit (08) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la Commune de KENTZOU,  
« A n'ouvrir qu'en SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Cinq (05) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant l'objet de l'Appel d'Offres d'un montant de cent vingt huit mille (128 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances,

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 3/11/2016

à 11H heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### 14-1 : Critères éliminatoires.

#### 14.1.1 : Pièces administratives.

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes.
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ,
- c) Pièce certifiée ou signée par une personnalité non compétente.

#### 14.1.2: Offre technique ;

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique inférieure à 70/100 :
- d) Pièce certifiée ou signée par une personnalité non compétente.

#### 14.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

### 14-2 Critères essentiels.

#### 14-2-1 Les offres techniques.

- L'offre technique sera notée suivant les critères essentiels ci-après ;
- b) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 50 points;
  - c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 30 points;
  - d) Références du BET : sur 20 points.

N.B. : Seules les offres jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100) seront retenues pour l'évaluation financière.

#### 14-2-2 Les offres financières.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après:  
NM= MMdxIOO/MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire;

MMd= Montant évalué de l'offre (la moins-disant) ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour les travaux concernés.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N(note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(60 \times \text{Note Technique}) + (40 \times \text{Note Financière})] / 100$$

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer de marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes ( mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant)

## 15. Attribution

L'Autorité Cocontractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux- disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KENTZOU, à l'Agence Régionale FEICOM de l'Est, ou à la Délégation Régionale des Marchés Publics de L'Est.

BERTOUA le 11 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MENYOU EZE MICHEL**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°041/AONO/DRMINMAPES/CRPM/2016DU 11 OCTOBRE 2016POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA  
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEQUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE  
CLASSE ETQUATRE (04) BLOCS LATRINES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA  
COMMUNE DE KENTZOUFINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE KENTZOU, EXERCICE 2016**

### **FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE  
(FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le compte de la Commune de KENTZOU, relatif à l'opération sus-indiquée.

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent notamment:

- le contrôle et le suivi des travaux de construction de quatre (04) blocs de deux (02) salles de classes et quatre (04) latrines dans certains établissements scolaires de la Commune de Kentzou suivant les normes en la matière,
- la coordination des opérations de suivi du projet par tous les autres acteurs à travers l'organisation et l'animation des réunions de chantier,
- la production de tous les documents liés au suivi des dites prestations (rapports mensuels, procès-verbaux, ordre de services à caractère techniques etc.).

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de sept millions sept cent quatre mille (7 704 000) francs CFA.

### **4. Allotissement**

sans objet.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine.

### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget FEICOM / COMMUNE DE KENTZOU, Exercice 2016.

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis.

### **8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA. payable à la Recette Municipale de KENTZOU.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de L'Est au plus tard le 4/11/2016 à 10H Heures et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

n° 041/AONO/DRMINMAP-ES/CRPM/2016 du 11 octobre 2016

Pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de quatre (04) blocs de deux (02) salles de classes et quatre (04) latrines dans certains établissements scolaires de la Commune de Kentzou.

**" A n'ouvrir qu'en SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Cinq (05) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant l'objet de l'Appel d'Offres d'un montant de cent cinquante quatre mille {154 000} FCFA et valable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 4/11/2016 à 11H heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est sise à BERTOUA au quartier EKOMBITIE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### 14-1 : Critères éliminatoires.

#### 14.1.1 : Pièces administratives.

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Pièce certifiée ou signée par une personnalité non compétente.

#### 14.1.2: Offre technique.

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique inférieure à 70/100 :
- d) Ingénieur des Travaux du Génie Civil d'ancienneté inférieure à cinq (05) ou noninscrit à l'ordre des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC).
- e) Pièce certifiée ou signée par une personnalité non compétente,
- f) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

#### 14.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ,
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié :

### 14-2 Critères essentiels.

#### 14-2-1 Les offres techniques.

L'offre technique sera notée suivant les critères essentiels ci-après

- b) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projetsur 50 points ;
- c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 25 points ;
- d) Références du BEI : sur 25 points.

#### 14-2-2 Les offres financières.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire,

MMd= Montant évalué de l'offre (la moins-disant) ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour les travaux concernés

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la

note finale N(note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(60 \times \text{Note Technique}) + (40 \times \text{Note Financière})] / 100$

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer de marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes ( mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant, note d'évaluation attribuée par une commission de suivi et de recette technique inférieure ou égale à 12/20 au cours des deux dernières années).

## 15. Attribution

L'Autorité Cocontractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux- disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, à l'Agence FEICOM-EST à Bertoua ou à la Mairie de Kentzou.

BERTOUA le 11 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**MENYOU EZE MICHEL**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCÉDURE  
D'URGENCE N°042/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 12 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGOAP DANS LA COMMUNE DE MBOMA,  
DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
50941100002209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de NGOAP dans la Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de ladite Commune.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Maçonnerie ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie bois et Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Plomberie-sanitaire.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quinze millions (15 000 000) F CFA

### 4. Allotissement

sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire 50 94 110000 2209.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Infrastructures dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Délégation, contre versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, au plus tard le 4 novembre 2016 à 11 heures et devra porter la mention suivante ;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N°042/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 12 OCTOBRE 2016  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOAP  
DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST  
**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAG, d'un montant de 300 000 (trois cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 4 novembre 2016 à 12 heures précises, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1. Offre Administratif.

- Absence d'une pièce administrative requise,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

#### 14.1.2. Offre Technique.

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet similaire de montant au moins égal à 10 000 000 (Dix millions) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;
- Absence de planning d'exécution des travaux conforme au modèle du DAO, détaillé et pertinent;
- Note technique inférieure à 12 critères sur 16.

#### 14.1.3. Offre financière.

- Offre financière incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié.

### 14.2. Critères essentiels.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Capacité financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

*BERTOUA le 12 Octobre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**MENYOU EZE MICHEL**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
 D'URGENCE N°043/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 13 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
 CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES  
 PUBLIQUES DE NTSIMBOU ET MBAME II, COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,  
 RÉGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) Salles de Classe dans les Ecoles Publiques de NTSIMBOU et MBAME 11, Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de ladite Commune.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires- Etudes ;
- Fondations ;
- Terrassement ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture glycérophtatique bois et métal;
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° LOT	INTITULE DU PROJET	COUT PREVISIONNEL
Lot N°1	Travaux de construction d'un (01 ) bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de NTSIMBOU, Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.	19 000 000F (Dix-neuf millions francs CFA)
Lot N°2	Travaux de construction d'un (01 ) bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de MBAME II, Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.	19 000 000F (Dix-neuf millions francs CFA)

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° LOT	INTITULE DU PROJET	LIEU D'EXECUTION
Lot N°1	Travaux de construction d'un (01 ) bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de NTSIMBOU, Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.	NTSIMBOU
Lot N°2	Travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de MBAME II, Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.	MBAME

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2016 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après:

N° LOT	INTITULE DU PROJET	IMPUTATION
Lot N°1	Travaux de construction d'un (01 ) bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de NTSIMBOU, Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.	50 94 1 10000 2209
Lot N°2	Travaux de construction d'un (01 ) bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de MBAME II, Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.	50 94 1 10000 2209

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Infrastructures dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les Locaux de ladite Délégation, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Trésorerie de Bertoua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)CQpies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, au plus tard le 8 NOVEMBRE 2016 à 9 heures et devra porter la mention;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N°043/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 13 OCTOBRE 2016  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NTSIMBOU ET MBAME II, COAAMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT N  
**"A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois pour chaque lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 380 000 (trois cent quatre vingt mille) F CFA pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 08 novembre 2016 à 09 heures précises, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1. Offre Administratif

- Absence d'une pièce administrative requise,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

#### 14.1.2. Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années des projets de bâtiment de montant supérieur ou égal à 50% du montant cumulé des lots soumissionnés (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif)
- Absence de planning d'exécution des travaux conforme au modèle du DAO détaillé et pertinent;
- Note technique "intérieure" à 12 critères sur 15,

#### 14.1.3. Offre financière.

- Offre financière incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié.

### 14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

- Capacité financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

*BERTOUA le 13 Octobre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MENYOU EZE MICHEL***

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA  
LETTRE D'INVITATION RESTREINT N° 03/LIR/CUB/CLSBERT/CIPM/2016 DU 13 OCTOBRE 2016 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LATRINES DANS LES ECOLES U LES LIEUX PUBLICS DE LA VILLE  
DEBERTOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS C2D URBAIN CONVENTION  
N°CCM 1274 01 M**

**FINANCEMENT**  
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , FONDS C2D URBAIN CONVENTION N CCM 1274 01 M  
**IMPUTATION**  
CONVENTION N° CCM 1274 01 M

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du programme C2D Urbain « Capitales régionales » objet de la CONVENTION N° CCM 1274 01 M, LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA, Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un appel d'offres national restreint pour l'exécution des travaux de construction des infrastructures publiques ci-après répartis ainsi qu'il suit :

N°Lot	Désignation	Montant prévisionnel (f CFA TTC)	Imputation
1	Construction de 10 blocs latrines de 6 cabines dans certaines écoles publiques de la ville de Bertoua.	69 165 000	CONVENTION N° CCM 1274 01 M
2	Construction de 6 blocs de toilettes dans les lieux publics de la ville de Bertoua.	48 654 000	CONVENTION N° CCM 1274 01 M

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :  
Pour la Construction de Latrines Améliorées  
Les travaux préparatoires ;  
? Les fondations ;  
? Les maçonneries et élévation ;  
? Les Revêtements ;  
? La Charpente et la Couverture ;  
? Les menuiseries métalliques et bols ;  
? La peinture ;  
? L'Assainissement ;  
? La Plomberie - Sanitaire ;  
? Les canalisations

## 3. Cout Prévisionnel

**LOT 1: 69 165 000**

**LOT 2: 48 654 000**

## 4. Allotissement

LOT N°1:Construction de 10 blocs latrines de 6 cabines dans certaines écoles publiques de la ville de Bertoua.

LOT N° 2:Construction de 6 blocs de toilettes dans les lieux publics de la ville de Bertoua.

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est restreinte aux Entreprises présélectionnées suivant la décision n°03/D/CUB/SG/CMP/2016 dans le cadre de l'Avis à Sollicitation a Manifestation dIntérêt N° 01/ASMI/CUB/C2DCR/CLS/2016 du 24 février 2016 et dont les noms suivent par lot.

Lot 1 :

- 1-ETS SOFECO SARL U BP 345 BERTOUA
- 2-SAYO CAMEROUN SARL 165 BATOURI
- 3-ETS NDEMBOYE ET RLS BP 695 BERTOUA
- 4-ETS GEOTECH BP 4152 DOUAU
- 5-ETS BERENGERS & BROTHERS SERVICES BP 519 BERTOUA

LOT2:

- 1-ETS DOKO CONSTRUCTION BP 03 BERTOUA
- 2-ETS HUMMUD BP DSCHANG
- 3-ETS ALAWOUN BP 831 YAOUNDE
- 4-GROUPEMENT LEBESSARL et ETS LEVANT

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds C2D « Capitales régionales » objet de la CONVENTION N° CCM 1274 01 M.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Cellule Locale de Suivi du programme C2D Urbain « Capitales régionales » de la Communauté Urbaine de Bertoua sise au quartier Mokolo I (40, Rue Nyo'o Daniel), dès publication du présent avis.



## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Cellule Locale de Suivi du programme C2D Urbain « Capitales régionales » de la Communauté Urbaine de Bertoua sise au quartier Mokolo I (40, Rue Nyo'o Daniel), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable payable à la recette municipale de la ville de BERTOUA, et conformément au tableau ci-après :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel fF CFA HTI	Montant quittance d'Achat PAO (F CFA)
1	Construction de 10 blocs latrines de 6 cabines dans certaines écoles publiques de la ville de Bertoua.	69 165 000	50 000
2	Construction de 6 blocs de toilettes dans les lieux publics de la ville de Bertoua.	48 654 000	50 000

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le 02 novembre 2016 à 11 h précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
**H° 03/AONR/CUB/CLSBERT/CIPM/2016 DU 13 octobre 2016**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LATRINES DANS LES ECOLES ET LES LIEUX PUBLICS DE LA VILLE DE BERTOUA**  
**(EN MESURE D'URGENCE)**  
**Lot N° : (Préciser le fat sollicité)**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

**QUATRE (04) mois pour chaque LOTS.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des finances à hauteur de 2% du montant prévisionnel par lot, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA HT)	Montant de la caution (F CFA)
1	Construction de 10 blocs latrines de 6 cabines certaines écoles publiques de la ville de Bertoua	69 165 000	1 383 300
2	Construction de 6 blocs de toilettes dans les lieux publics de la ville de Bertoua	48 654 000	973 080

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances à hauteur de 2% du montant prévisionnel par lot, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA HT)	Montant de la caution (F CFA)
1	Construction de 10 blocs latrines de 6 cabines certaines écoles publiques de la ville de Bertoua	69 165 000	1 383 300
2	Construction de 6 blocs de toilettes dans les lieux publics de la ville de Bertoua	48 654 000	973 080

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Communauté Urbaine de Bertoua à 12 heures précises par la (Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique.

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

#### a. Offre Financière.

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Causes Techniques Particulières, dans plus de 20% des sous-détails.

**N.B:** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera Jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif. sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule locale de Suivi du programme C2D Urbain « Capitales régionales » de la Communauté Urbaine de Bertoua sise au 40, Rue Nyo'o Daniel quartier Mokolo I, Tél/Fax: 222 24 23 80 ; Email : [cellulec2d.bertoua@gmail.com](mailto:cellulec2d.bertoua@gmail.com) avec copie à [gbaman.alain@gmail.com](mailto:gbaman.alain@gmail.com)

*BERTOUA le 11 Octobre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**SAMBA Dieudonné**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N°37/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 DU 10 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN PARKING GROS PORTEURS AVEC UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC  
LATRINE À QUATRE (04) COMPARTIMENTS À NTAM CARREFOUR DANS LA COMMUNE DENGUYLA,  
DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un parking gros porteurs avec un bloc administratif et un bloc latrine à quatre (04) compartiments à NTAM carrefour dans la commune de NGOYLA, Département du Haut Nyong, Région de l'Est, Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de Mairie de NGOYLA.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :  
A- PARK DE STATIONNEMENT

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements et implantation ;
- ? Les fondations ; ? Travaux de clôture ;

#### B- BLOC BUREAUX

- ? Les terrassements et implantation ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture et le plafond ;
- ? Les menuiseries;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD ;
- ? L'équipement.

#### C- BLOC LATRINE

- ? Les terrassements et implantation ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture et le plafond ;
- ? Les menuiseries;
- ? La peinture ;

? Les VRD

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (Cinquante millions) F CFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune de NGOYLA de l'exercice 2016, Imputation 220 250.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Infrastructures dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Délégation, contre versement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante quinze mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de NGOYLA.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, au plus tard le 03 Novembre 2016 10h à et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence  
N°037/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2016 du 10 octobre 2016  
pour les travaux de construction d'un parking gros porteurs avec un bloc administratif et  
un bloc latrine à quatre (04) compartiments à NTAM carrefour dans la commune de  
NGOYLA, Département du Haut Nyong, Région de l'Est.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois calendaires.

### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 000 000 (un million) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative {Préfet, Sous-préfet,...}, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 03 Novembre à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

#### 1.1 Offre Administratif

- Absence d'une pièce administrative requise,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

#### 1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou

camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);

- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet

similaire de montant au moins égal à 25 000 000 (vingt cinq millions) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;

- Absence de planning d'exécution des travaux conforme au modèle du DAO, détaillé et

pertinent;

- Note technique inférieure à 12 critères sur 15,

#### 1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

## 2, Critères essentiels'

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

- Visite de site des travaux ;
- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres.

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.



## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service des Marchés Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

*BERTOUA le 10 Octobre 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MENYOU EZE MICHEL***

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/CA-YDE 5 /CIPM DU 07/10/2016 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5 LANCE UNE CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5,**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Fourniture du matériel didactique (Paquet minimum) à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5

### 2. Consistance des prestations

N/A

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

N/A

### 6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée sur le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, exercice 2016 (crédits transférés à la Commune par le MINEDUB).

### 7. Consultation du Dossier

N/A

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, contre présentation d'une quittance de versement au profit de la Recette Municipale de Yaoundé 5 d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 6 exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devront parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, au plus tard le 27/10/2016 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**Dossier de Consultation n° \_\_\_\_\_ 001 /DC/CAYDE 5 /CIPM du 07/10/2016**

**Pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOU1LLEMENT »

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison sera de vingt et un (21) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 5 le **27/10/2016 à 11 heures** en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 14. Critères d'évaluation

N/A

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et jugée conforme au Dossier de Demande de Consultation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour toute autre information complémentaire relative à la présente consultation, les entreprises peuvent s'adresser à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 (Secrétariat).

YAOUNDE le 7 Octobre 2016

Le MAIRE

**NGONE ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016 DU 12/10/2016, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) SCANWATER DE LA VILLE D'ENDOM DANS LA COMMUNE D'ENDOM; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget pour l'Exercice cité en objet, le Maire de la Commune d'ENDOM, Autorité Contractante, lance une demande **de** cotation pour **la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension de l'adduction d'eau potable (AEP) Scanwater de la ville d'ENDOM dans la Commune d'Endom; Département du Nyong et Mfoumou**, pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Lettre-Commande comprennent notamment : Travaux préparatoires (Nettoyage et désinfection du réservoir)—réalisation d'un forage équipé d'une pompe immergée — travaux de réhabilitation des réseaux d'adduction et de distribution — travaux d'extension du réseau de distribution — formation des agents de maintenance et d'entretien de la station.

### 3. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique.

### 4. Participation et origine

**La** participation au présent Dossier de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné et ayant réalisé des opérations similaires.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son Dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (**BP**, Fax, Téléphone, etc.).

### 5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Mairie d'ENDOM, Service des Marchés, Porte N°03, BP. 12, Tél. : (237) 699.98.52.91.

### 6. Acquisition du Dossier

**Le Dossier de** Cotation peut être obtenu à la Mairie d'ENDOM, Service des Marchés, Porte du Receveur, BP. 12, Tél. : (237) 699 98 52 91, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du DC.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir, conforme aux prescriptions du Dossier de Cotation devra et déposée contre récépissé dûment signé à la Mairie d'ENDOM, Service des Marchés au plus tard le 26 Octobre 2016 à 14 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

### AVIS DE DEMANDE DE COTATION

**N° 001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016 DU 12/10/2016, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) SCANWATER DE LA VILLE D'ENDOM DANS LA COMMUNE D'ENDOM; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

### A N'OUVRER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Dossier de cotation est de TROIS(03) MOIS.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et un organisme financier agréés par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DC d'un montant de 971.932 Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de demande de Cotation entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps le 26/10/2016 à 15 heures (heure locale) dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune **d'ENDOM**,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix.

## 12. Critères d'évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à  $\frac{3}{4}$  de Oui par rapport aux critères essentiels;

Non-conformité du modèle de soumission.

## 12.2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise dans des prestations similaires au cours des cinq dernières années _
3	Au moins deux références du Soumissionnaire

## 13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier de Cotation.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou.

*ENDOM le 12 Octobre 2016*

*Le MAIRE*

**ONDOUA ONDOUA Didier**

## COMMUNE D'ENDOM

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016 DU 12/10/2016, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) SCANWATER DE LA VILLE D'ENDOM DANS LA COMMUNE D'ENDOM; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget pour l'Exercice cité en objet, le Maire de la Commune d'ENDOM, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour **la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension de l'adduction d'eau potable (AEP) Scanwater de la ville d'ENDOM dans la Commune d'Endom; Département du Nyong et Mfoumou**, pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Lettre-Commande comprennent notamment : Travaux préparatoires (Nettoyage et désinfection du réservoir)—réalisation d'un forage équipé d'une pompe immergée — travaux de réhabilitation des réseaux d'adduction et de distribution — travaux d'extension du réseau de distribution — formation des agents de maintenance et d'entretien de la station.

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Dossier de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné et ayant réalisé des opérations similaires.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son Dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, Téléphone, etc.).

### 6. Financement

N/A

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Mairie d'ENDOM, Service des Marchés, Porte N°03, BP. 12, Tél. : (237) 699.98.52.91.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu à la Mairie d'ENDOM, Service des Marchés, Porte du Receveur, BP. 12, Tél. : (237) 699 98 52 91, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du DC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir, conforme aux prescriptions du Dossier de Cotation devra et déposée contre récépissé dûment signé à la Mairie d'ENDOM, Service des Marchés au plus tard le 26 Octobre 2016 à 14 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

### AVIS DE DEMANDE DE COTATION

**N° 001/DC/ST /SG/CE/CIPM/ 2016 DU 12/10/2016, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) SCANWATER DE LA VILLE D'ENDOM DANS LA COMMUNE D'ENDOM; DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

### A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Dossier de cotation est de TROIS(03) MOIS.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et un organisme financier agréés par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DC d'un montant de 971.932 Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de demande de Cotation entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps le 26/10/2016 à 15 heures (heure locale) dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'ENDOM,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à <sup>3</sup>/<sub>4</sub> de Oui par rapport aux critères essentiels;
- Non-conformité du modèle de soumission.

## 12.2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise dans des prestations similaires au cours des cinq dernières années _
3	Au moins deux références du Soumissionnaire

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier de Cotation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou.

*ENDOM le 12 Octobre 2016*

*Le MAIRE*

**ONDOUA ONDOUA Didier**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

**AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 14 OCTOBRE 2016 RELATIVE A  
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU DE LA DDMINEPAT DU MBAM ET KIM A NTUI  
MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL MINEPAT MBAM ET KIM FINANCEMENT :BIP,  
EXERCICE 2016.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim, lance un avis de consultation relative à l'équipement en matériel et mobilier de bureau de la DDMINEPAT du Mbam et Kim a Ntui.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) annexé au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture des équipements en matériel et mobilier de bureau.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'investissement public de l'exercice 2016 imputation, n°47406411472272, **d'un montant de vingt quatre millions huit cent quarante cinq mille six cent quatre (24 845 604) Francs CFA.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics) à NTUI dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la passation des Marchés) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **quarante cinq mille (45.000) francs CFA à la Recette de Finance de Ntui**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics) à NTUI au plus tard le 02 Novembre 2016 à 12 heures précises et devra porter la mention ::

**« Avis de Consultation N°003/DC/DDMAP-MK/CDPM/2016 du 14 Octobre 2016 relative à l'équipement en matériel et mobilier de bureau de la DDMINEPAT du Mbam et Kim a Ntui**

**Maître d'Ouvrage : Délégué Départemental MINEPAT MBAM et KIM**

**Financement : BIP, exercice 2016.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé de 1<sup>er</sup> ordre par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cent mille (500 000)**

**L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

## 12. Recevabilité des Offres

### Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

### Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 02 Novembre 2016 à partir de **13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics (DDMAP-MK) du Mbam et Kim à Ntui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

### 13. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

#### 1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) Absence des spécifications techniques et prospectus du matériel électronique ;
- iv) Non satisfaction d'au moins quatre vingt pour cent (80%) des critères d'évaluation ;
- v) Chiffre d'affaires inférieur à cinquante (50) millions FCFA ;
- vi) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) Offre financière incomplète.

#### 2.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- La disponibilité du matériel roulant en location ou en propriété et des équipements essentiels ;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- Réalisations de l'entreprise dans le domaine de livraison des équipements;
- Délai d'exécution ;
- Service après vente ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

La non satisfaction d'au moins quatre vingt pour cent (80%) des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

14.1 . L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont **l'offre a été évaluée la moins disante** en incluant le cas échéant les remises proposées.

14.2 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics.

YAOUNDE le 11 Octobre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**KADIRSIA**

## MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA

**DECISION D'ATTRIBUTION N°005/MIDIMA/DG/2016 DU 22/09/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°007/LC/MIDIMA/CIPM-TAI/2016 PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MIDIMA/C1PM-TAI/2016 DU 16 AOÛT 2016. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SIX (06) BIEFS EN PIERRES MAÇONNÉES DANS LES COMMUNES DE MOKOLO ET DE KOZA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊMENORD/CAMEROUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MIDIMA  
Autorité Contractante  
Vu lo Constitution ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2002/03 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts;

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics;  
Vu lo Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°002 et 003/CAB/PMR du 30 janvier 2011 qui précise les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses Textes d'applications subséquents ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'Exécution des Marchés Publics;

Vu la Loi n°99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic;

Vu le Décret n°82/556 du 05 novembre 1982 portant création de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA) ;

Vu le Décret n°86/1288 du novembre 1986 modifiant certaines dispositions du Décret n°82/556 du 05 novembre 1982 créant la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA) ;

Vu le Décret n°2006/443 du 14 décembre 2006 portant nomination de Monsieur TCHARI BOULAMA aux fonctions de Directeur Général de la MIDIMA ;



Vu la Décision NV057/D/MINMAP du 23/02/2015 désignant à titre transitoire le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la MIDIMA ;

Vu la Décision N°0058/D/MINMAP du 23 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIDIMA ; Vu PAVIS d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/MIDIMA/CIPMTAI/2016 du 16 août 2016, pour les travaux de réhabilitation de six (06) biefs en pierres maçonnées dans les communes de Mokolo et de Koza, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord;

Vu le procès-verbal de la sous-commission d'analyse technique; Vu la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne Passation des Marchés auprès de la MIDIMA du 21 septembre 2016.  
Considérant les nécessités de service.

## DECIDE:

*MOKOLO le 22 Septembre 2016*

Article 1 : Est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, *Le DIRECTEUR GÉNÉRAL* attribuée à la Société ECGH & TP B.P 570 MARQUA Tél. 695 28 40 95, la LETTRE-COMMANDE, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus cité, pour un montant total en Toutes Taxes Comprises (TTC) ; Vingt quatre millions de francs CFA (24 981 810) ; un mille-huit cent dix francs (**24 981 810**), pour un délai d'exécution des travaux de trois (**03 mois**).  
*TCHARIBOULAMA*

Article 2 ; La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

## UNIVERSITÉ DE MAROUA

**DECISION N°016/006/UMA/R/SG/DIPD/2016 DU 30/09/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE  
APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE MAROUA,

**Maître d'Ouvrage**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur

Vu le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création des universités ;  
Vu le décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

Vu le décret n° 2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux universités ;

Vu le décret n° 2008/281 du 09 août 2008 portant organisation administrative et académique de l'université de Maroua ;

Vu le décret n° 2008/457 du 29 décembre 2008 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Université de Maroua ;

Vu le décret n° 2008/458 du 29 décembre portant nomination du Recteur de l'Université de Maroua ;

Vu le décret n° 2009/003 du 07 janvier 2009 portant nomination de responsables de l'Université de Maroua ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert N°16/003/AAONO/M/MINESUP/UMA/CIPM/2016 du 22 août 2016 pour la fourniture des équipements de laboratoire (électricité) à l'ISS de l'UMa ;

Vu le Procès-verbal de la session du 26 septembre 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Maroua ;

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Maroua, suite aux travaux de la Sous-commission d'Analyse des Offres ;

**DECIDE :**

**Article 1er :** Ets BABALY, B.P. 02 Maroua est désigné attributaire du Marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°16/003/AAONO/M/MINESUP/UMA/CIPM/2016 du 22 août 2016 pour la fourniture des équipements de laboratoire (électricité) à l'ISS de l'UMa. **Montant : 45 000 000** (Quarante-cinq millions) Francs CFA.

**Délai d'exécution : quatre (04) mois.**

**Article 2 :** L'intéressé est invité à prendre l'attache du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Maroua BP: 46, Tél. 222-29-17-90 /222-29-15-68-23 dans les 72 heures au plus tard, aux fins de l'élaboration du contrat y relatif.

**Article 3 :** Les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'adresse sus évoquée. Passé ce délai, lesdites offres seront simplement détruites.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera



## UNIVERSITÉ DE MAROUA

**DECISION N°16/005/UMA/R/SG/DIPD/2016 DU 30/09/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSEE  
APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE MAROUA, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°005 du 16avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ; Vu le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création des universités ;

Vu le décret n° 93/027 du 19janvier 1993 portant dispositions communes aux universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

Vu le décret n° 2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux universités ;

Vu le décret n° 2008/281 du 09 août 2008 portant organisation administrative et académique de l'université de Maroua ;

Vu le décret n° 2008/457 du 29 décembre 2008 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Université de Maroua ;

Vu le décret n° 2008/458 du 29 décembre portant nomination du Recteur de l'Université de Maroua ;

Vu le décret n° 2009/003 du 07janvier 2009 portant nomination de responsables de l'Université de Maroua ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert N°16/002/AAONO/M/MINESUP/UMA/CIPM/2016 du22 août 2016 pour la fourniture des mobiliers de bureau à l'IMIP de l'UMa ;

Vu le Procès-verbal de la session du 26 septembre 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Maroua ;

Sur proposition de la Commission Internede Passation des Marchés auprèsde l'Université de Maroua, suite aux travaux de la Sous-commission d'Analyse des Offres ;

### DECIDE :

**Article 1er** : Ets BABALY, B.P. 02 Maroua est désigné attributaire du Marché relatifà l'avis d'appel d'offres national ouvert N°16/002/AAONO/M/MINESUP/UMA/CIPM/2016 du 22 août 2016 pour la fourniture des mobiliers de bureau à l'IMIP de l'UMa. Montant : **6 999 647** (six millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cent quarante sept) Francs CFA.  
Délai d'exécution : **un (01) mois.**

**Article 2** : L'intéressé est invité à prendre l'attache du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de PUniversitée Maroua BP: 46, Tél 222-29-17-90 / 222-29-1568 23 dans les 72 heures au plus tard, aux fins de l'élaboration du contrat y relatif.

**Article 3**: Les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'adresse sus évoquée. Passé ce délai, lesdites offres seront simplement détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./



## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**DECISION N°046 011/D/PR/MINMAP/SG/DREN/MINMAP/SMI/BSMA/2016 DU 28 SEPT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TAI/2016 DU 17 JUIN 2016 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAHEL VERT DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DEL'EXTRÊME-NORD.

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux;

Vu les circulaires n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu l'arrêté présidentiel n°0519/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination de Monsieur MEVOUNG MEVOUNG Olivier Jean Félix au poste de Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord ;

Vu la circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de passation des marchés publics

Vu Du dossier d'appel d'offres national ouvert N° 029/AONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-TA1/2016 du 17 juin 2016 (en procédure d'urgence) pour les travaux de construction de six (06) forages dans le cadre de l'opération sahel vert dans la Région de l'Extrême-Nord.

## DECIDE:

**Article 1er\_** Les soumissionnaires **Ets ABDOULAYE ALI BP: 92 Mora** et **Ets AMDJAGARA BP: 203 Kpessè** **sont retenus** pour les travaux de construction de six (06) forages dans le cadre de l'opération sahel vert dans la Région de l'Extrême-Nord pour des montants respectifs de FCFA Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille six cent cinquante-neuf (**23 999 659**) pour le **Lot 1** et huit millions neuf cent quatre vingt seize mille sept cent cinquante sept (**8 996 757**) pour le **Lot 3** TTC, et un délai de **deux (02) mois** calendaires, par **concomitance** **MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN** **seul soumissionnaire ayant un document non conforme.**

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

**DÉCISION N°020/D/PR/MINMAP/SG/DRCE/DDMAP-MK/SPM/2016 DU 13 SEPT. 2016 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 017/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LA CRÉATION D'UNE CEINTURE VERTE DANS LA VILLE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBAM ET KIM,

(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

**Vu** La constitution ;

**Vu** Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

**Vu** Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'Application du régime fiscal des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

**Vu** La circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 à l'Application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux Marchés Publics ;

**Vu** Les circulaires N° 002 et N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2001 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2001 portant organisation du gouvernement ;

**Vu** Le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2001 portant formation du gouvernement ;

**Vu** Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**Vu** L'Arrêté présidentiel N° 0222/CAB/PR du 08 MAI 2015 portant nomination de Monsieur **KADIRSIA** au poste de **DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBAM ET KIM** ;

**Vu** La Circulaire N° **0000909/C/MINFI du 31 Décembre 2015** du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016;

**Vu**



L'Arrêté portant création d'une Commission de Passation des Marchés dans le Département du Mbam et Kim ;





**Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 017/AONOU/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 09 SEPTEMBRE 2016 POUR LA CRÉATION D'UNE CEINTURE VERTE DANS LA VILLE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.**

**Vu** Le procès verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics N° 44/PV/CDPM-MK/2016 du 05 Octobre 2016 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le soumissionnaire **ETS NÉGOCE - CAM**, BP : \_\_\_ Ntui est retenu pour **LA CRÉATION D'UNE CEINTURE VERTE DANS LA VILLE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**, pour le montant TTC de **9 999 811 (Neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cent onze) francs CFA** et un délai d'exécution de **deux (02) mois** calendaires.

Acté le 13 Octobre 2016  
Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**KADIRSIA**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**